



présomption utilisation d'un documents notarié modifié

Par **mikalina**, le **08/08/2019** à **12:18**

Bonjour,

ma soeur a bénéficié de la donation d'un bien immobilier de mes parents.

Lors du partage de la succession de mes parents, ma soeur à modifié un reçu du notaire qui a enregistré la vente de ce bien pour faire croire qu'elle avait payé; Mon avocat a reçu ce document sous forme d'un fax qui est assez illisible.

Compte tenu de l'aspect confus de ce document je pense que c'est un faux;

Ma question : comment dénoncer l'usage de ce faux?,

Merci pour votre aide.
Bien cordialement

Par **Visiteur**, le **08/08/2019** à **16:25**

Bonjour

Vous évoquez le paiement des frais de notaire et droits de succession ?

IL est possible qu'ils aient été pris en charge par les parents.